

Communiqué de presse commun

Rencontre du CJB et du CAF avec le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg

La Neuveville/Bienne, le 15 décembre 2016

Une délégation du Conseil du Jura bernois (CJB) et du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a rencontré le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, en novembre 2016 à Sonceboz.

Le but de cette rencontre était principalement de mettre en route la création de places d'accueil d'urgence pour mineurs francophones dès 2017-2018. Il s'agissait aussi de discuter de l'état d'avancement de divers projets importants de la région francophone concernant la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP).

Création de 5 à 6 places d'accueil d'urgence à Courtelary

Lors de cette séance, Monsieur Schnegg a confirmé aux Conseils la création de 5 à 6 places d'accueil d'urgence à caractère socio-éducatif pour mineurs francophones au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC). Cette offre permettra de combler le manque avéré de possibilités de placement dans la partie francophone du canton, dénoncé par le CAF et le CJB. Cela devrait avoir pour conséquence une diminution des placements hors-canton pour les mineurs de la région concernés, placements qui sont à la fois onéreux pour le canton et déstabilisants pour les enfants.

La SAP répond là à une demande de longue date de la région, portée depuis 2011 par le CEPC, puis par la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents (PIEA) du Jura bernois et de Bienne, avec le soutien du CAF et du CJB. Les Conseils se réjouissent de cette avancée et souhaitent que la mise en œuvre puisse avoir lieu dans de bonnes conditions en 2017-2018.

La SAP a également confirmé qu'elle souhaitait réactualiser et adapter à la région francophone la planification 2015 – 2020 de la prise en charge des enfants et adolescents nécessitant des soins, un encadrement ou une formation particulière en raison d'un handicap ou d'un autre trouble. Le but de cette actualisation est d'obtenir une vision plus réaliste de l'offre et des besoins dans la région, pour faciliter la prise de décisions. Les Conseils seront invités à une nouvelle séance quand les chiffres actualisés seront disponibles. Sur cette base, la création d'une nouvelle structure d'accueil pour les jeunes de 15 à 25 ans en remplacement du Foyer des jeunes de Saint-Imier sera étudiée.

Le CAF et le CJB ont également été informés des développements en cours du projet de nouveau concept de politique cantonale pour l'enseignement spécialisé, qui traite de la formation scolaire et de l'accompagnement thérapeutique des jeunes concernés.

Aide aux personnes dépendantes

Les Conseils avaient pris position dans le cadre de la consultation sur la réorganisation de l'aide aux personnes dépendantes dans le Jura bernois. Pour rappel, le CJB s'était prononcé en faveur d'une solution spécifique pour le Jura bernois, avec l'appui du CAF, qui demandait cependant au canton de garantir le maintien de services en français pour les personnes dépendantes à Bienne. Un échange a eu lieu à ce sujet entre les Conseils et M. Schnegg, qui a

indiqué qu'il prendrait sa décision suite à une rencontre avec les institutions concernées en décembre 2016.

Informations

- Maurane Riesen, présidente du CJB, 076 588 52 99 ou Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB, 031 633 75 73.
- Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15 ou David Gaffino, secrétaire général du CAF, 031 633 75 55.